

Direction de la culture, de la jeunesse et des sports
Service des sports

Réservation des installations sportives municipales Demandes ponctuelles 2019

EVENEMENT

Type d'événement

Stage

Jour de l'événement : ___/___/_____

Nom de l'Association : _____

Nom du président : _____

Adresse : _____

Commune : _____

NB : Si Dumbéa, gratuit, si autres, en attente du retour du service des sports suivant la délibération tarifaire

Référent de l'évènement : _____

Tél : _____ Mobile : _____

Email : _____

INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES

Installations sportives souhaitée : _____

Quartier : _____

Pratique sportive : _____

Nombre de personnes présentes : _____

Associations enregistrées auprès de la ville de Dumbéa

Oui

Non

Si Non, vous devez obligatoirement joindre les documents suivants :

- Statuts de l'Association
- RIDET
- RIB
- Attestation d'assurance en responsabilité civile (RC)

Infos complémentaires :

ATTESTATION

Je soussigné, représentant légal du club, section de club ou de l'établissement scolaire reconnaît avoir pris connaissance et adhère sans réserve au règlement des conditions générales d'utilisation des installations sportifs municipales de la ville de Dumbéa.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

▲ Obligations légales relatives à la vie privée :

La Ville de Dumbéa, en sa qualité de responsable du traitement, collecte directement auprès de vous des données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement automatisé aux fins d'assurer la gestion exclusive des demandes d'utilisation des installations sportives de la Ville, et à des fins statistiques. L'ensemble des données doit être renseigné sous peine de ne pas pouvoir bénéficier du service. Ces données sont nécessaires pour assurer le suivi de cette mission par le service des sports de la DCJS de la Ville de Dumbéa, et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires conformes à la réglementation en la matière applicable en Nouvelle-Calédonie. Ces informations seront conservées pendant une durée de dix (10) ans. Cette durée peut être différente si :

- Vous exercez votre droit d'opposition pour des motifs considérés comme légitimes et suivant les modalités décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Conformément à la législation informatique et libertés, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez exercer vos droits en envoyant votre demande à : **« Ville de Dumbéa - Déléguée à la protection des données - Hôtel de Ville au 66 avenue de la Vallée 98835 DUMBEA Nouvelle-Calédonie »** en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessous, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr

Renseignements : Service des Sports au 41.30.36